

Limitation de la vitesse à 30 km/h à Marsat

Dans la continuité de la sécurisation des voies de circulation à Marsat, pour les piétons et les cyclistes, la commune va mettre en place la limitation de la vitesse des véhicules motorisés à 30 km/h sur la totalité de son territoire. La signalisation sera mise en place aux entrées de la commune dans les semaines à venir.

Les voies de circulation dans Marsat, souvent étroites et dépourvues de trottoirs, nécessitent une prudence des conducteurs. Au delà de la limitation initiale à 50 Km/h qui est le plus souvent respectée, cette initiative de limitation à 30 Km/h vise principalement à adapter la vitesse des véhicules à l'architecture de nos voies de circulation et à protéger les nombreux riverains utilisant ces voies.

D'autre part, un plan de circulation est à l'étude avec le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) afin notamment de mettre en place une zone de rencontre dans le centre-bourg. A ce titre, les Marsadaires seront associés au diagnostic qui devrait débiter en début d'année 2022.

Sécurisation de la route départementale 405

Le commune souhaite sécuriser également la circulation sur la RD 405, au croisement du chemin des Batignolles et de la route de Saint Genès l'Enfant. Un plateau surélevé sera créé afin d'améliorer le cheminement et la traversée des piétons.

Le Noël intergénérationnel du CCAS

Il fait bon vivre à Marsat et le nombre d'ainés, en constante augmentation, en est la preuve.

C'est pourquoi, cette année, afin d'offrir aux plus âgés d'entre nous une prestation de qualité et afin de n'oublier personne, le CCAS de Marsat a décidé de fixer l'âge minimum des bénéficiaires à 75 ans.

Les informations concernant cet évènement vous parviendront dans vos boîtes aux lettres très prochainement.

Comité consultatif communal

Le Conseil Municipal a voté lors de la séance du 18 octobre 2021 la création d'un Comité consultatif communal. Ce comité aura pour objectifs de favoriser la citoyenneté en associant les habitants à la réflexion sur les projets structurants de la commune et de rendre compte régulièrement à l'ensemble des habitants des actions et des décisions publiques prises au cours du mandat.

Le comité consultatif communal sera composé de quatre collèges :

- Un collège d'élus composé de 8 membres (6 conseillers municipaux du groupe majoritaire et 2 conseillers municipaux du groupe minoritaire ;
- Un collège de citoyens composé de 8 membres (4 membres cooptés et 4 membres tirés au sort sur la liste électorale) ;
- Un collège d'associations composé de 8 représentants d'associations désignés par la commission municipale en charge de la vie associative ;
- Un collège d'acteurs de la société civile œuvrant dans le domaine économique, social et environnemental à Marsat (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales) composé de 8 représentants.

Soit un nombre total de 32 membres nommés par délibération sur proposition de Madame la Maire.

Marsat adopte le compostage partagé, rue du Belvédère

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité ou qui ne souhaitent pas avoir un composteur dans leur jardin, le compostage collectif est la solution.

C'est pourquoi le SBA a installé, en partenariat avec la commune, un composteur partagé situé rue du Belvédère.

Il suffit de s'inscrire pour bénéficier de l'accès gratuit au composteur. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SBA au 04.73.647.444 par mail à conseiluser@sba63.fr.

Convention pour la protection des animaux

Marsat a renouvelé son partenariat avec l'Association Protectrice des Animaux (APA) par une convention pour la garde des animaux capturés.

Création d'un jardin de type médiéval à Marsat par les associations et la commune

Deux associations Marsadaïres, *Marsat en Renaissance* et *Marsat Nature*, ont proposé la création d'un jardin de type médiéval sur un terrain communal situé rue du Couvent (jardin du cloître cadastré AI 84).

Une convention de mise à disposition de ce terrain communal, votée en Conseil municipal le 12 juillet 2021, est désormais signée entre la commune de Marsat et ces deux associations. Elle permettra l'entretien de cette parcelle de terrain et la création d'un espace dédié à des rencontres, un espace jardin de type médiéval et un espace de biodiversité.

L'élaboration de cette convention a fait l'objet de plusieurs échanges entre la commune et les associations concernées afin de proposer un projet respectant l'environnement et permettant aux Marsadaïres de disposer d'un espace de sensibilisation à la préservation de la nature, et propice à la découverte pour tous.

Lire et faire lire avec les enfants

Des ateliers de lecture de contes en français et en anglais seront proposés aux enfants de l'école au moment de la pause méridienne à partir de la rentrée des vacances de Toussaint. Les lectrices bénévoles, Annie Couturier et Kathleen Myot, interviendront dans le cadre d'un partenariat entre la Mairie et la FAL (Ligue de l'Enseignement) avec le dispositif *Lire et Faire Lire*, pour le bonheur des petits et des grands.

Ruches scolaires

Un achat est prévu pour six nouvelles vareuses (vêtement des apiculteurs). Il a été une nouvelle fois constaté des actes de vandalisme sur les ruches de l'école (renversement). Ces actes sont regrettables et dénoncés par l'ensemble des acteurs (enfants et adultes) qui font vivre ces ruches et qui protègent ainsi les abeilles.

RESTONS SENSIBILISÉS :
**« 30KM/H À MARSAT,
ON PREND AUSSI LE TEMPS
DE ROULER MOINS VITE.
MERCI ! »**

LES RENDEZ-VOUS DE MARSAT EN NOVEMBRE

JEUDI 11 NOVEMBRE 2021

Cérémonie de commémoration de l'armistice
Départ du défilé devant la mairie à 9h00
Avec la participation du CMJ

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

Spectacle des enfants à l'occasion du Drive Producteur « spécial Halloween » organisé par le Conseil Municipal des Jeunes (vin chaud, décor Halloween...)
À la salle polyvalente à partir de 18h30.

SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021

Soirée de remerciements pour les bénévoles du Festival "Ça bouge à Marsat" Organisée par la municipalité

LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

Conseil municipal - 20h30 - Salle polyvalente

VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

Réouverture du *Bar Asso*

DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2021

Soirée Biloba organisée par l'Amicale laïque

SAMEDI 04 DÉCEMBRE 2021

Après midi festive organisée par le CCAS de Marsat

DIMANCHE 05 DÉCEMBRE 2021

Animation au profit du Téléthon - Tournoi sportif organisé par le CMJ en partenariat avec les associations

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021

Lors du drive, une urne au profit du **Téléthon** sera tenue par les membres du Comité des Fêtes.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021

Spectacle de Noël organisé par la municipalité à la salle polyvalente suivi des illuminations au château en partenariat avec la SAM et le Comité des Fêtes.

Le centre de loisirs de Marsat ouvre pour les vacances de Noël

Le Centre de loisirs de Marsat sera ouvert la première semaine des vacances de Noël, du 20 au 24 décembre.

Les inscriptions se font directement auprès du CLSH
<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-marsat/>

WWW.MARSAT.FR



Mairie de Marsat
10 rue du Coudet 63200 Marsat
04.73.64.59.00 contact@marsat.fr